

20
20

RAPPORT SYNTHÈSE

Etude de Base pour le Développement de la Philanthropie
Communautaire au Burkina Faso





SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	4
RESUME ANALYTIQUE	5
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	6
II. METHODOLOGIE	7
III. ANALYSE DES ACTEURS ET DES INITIATIVES DE PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRE AU BURKINA FASO	8
3.1 typologie des acteurs de la philanthropie communautaire	8
3.2 presentation de quelques initiatives de philanthropie communautaire au burkina burkina faso	9
IV. ANALYSE DU POTENTIEL DE DONATION AU BURKINA FASO	10
4.1 potentiel de donation au niveau des personnes physiques et morales au burkina faso	10
4.2 defis lies a la mobilisation des ressources	12
V. L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA PHILANTHROPIE AU BURKINA FASO	14
VI. APPERCU DE QUELQUES INITIATIVES DE PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRES DES 4 ORGANISATIONS PORTEUSES DE L'INITIATIVE	15
6.1 breve presentation des 4 opi	15
6.2 quelques initiatives de philanthropie communautaire des 4 opi	16
6.2.1 Initiatives de IPBF	16
6.2.2 Initiatives de ADEP	16
6.2.3 Initiatives de l'association Munyu des Femmes	17
6.2.4 Initiatives de ACCED	17
6.3 analyse des forces et faiblesses des organisations porteuses de l'initiative	17
VII. DE L'OPERATIONNALISATION D'UNE INITIATIVE DE PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRE AU BURKINA FASO	18
7.1 aperçu de quelques initiatives de philanthropie communautaires en afrique	18
7.2 de l'opportunitè de la mise en place d'une fondation communautaire	18
VIII. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	19
CONCLUSION	22
BIBLIOGRAPHIE	23

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1 : Quelques initiatives de philanthropie communautaire au Burkina Faso	9
Tableau 2 : Présentation succincte des organisations porteuses de l'initiative	15
Tableau 3 : Tableau des forces et faiblesses des 4 organisations porteuses de l'initiative	17
Tableau 4 : Forces et limites d'une fondation et d'un fonds	18
Tableau 5 : Initiatives de philanthropie communautaire à promouvoir	19
Tableau 6 : Gestion des risques liés au projet	4
Graphique 1 : secteur des dons (personnes physiques et morales)	10
Graphique 2 : Cibles des dons (personnes physiques et personnes morales)	11

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

Acronymes	Définition
ACCED	Association Cri de Cœur pour l'Équité et le Développement
ADCM	Association pour le développement communautaire de Makutano
ADEP	Association D'appui et d'Eveil Pugsada
AGR	Activités génératrices de revenus
AM	Association Manegdbzanga
AMF	Association Munyu des Femmes
AMU	Assurance universelle maladie
APIL	Association pour la Promotion des Initiatives Locales
ARBI	Association des Ressortissants de Béguedo en Italie
ARNI	Association des Ressortissants de Niagho en Italie
ASMADE	Association Songui Manégré/Aide au Développement Endogène
ATPC	Assainissement Totale Pilotée par la Communauté
AVEC	Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit
CCFC	Christian Children's fund of Canada
CECI	Communautés d'Épargne et de Crédit Interne
CREDO	Christian Relief and Development Organization
CRS	Catholic Relief Service
DAL	Défécation à l'Air Libre
FNS	Fonds National de Solidarité
GFCF	Global Fund for Community Foundations
GS	Groupes de Solidarité
IDH	Indice de Développement Humain
IMF	Institutions de micro finance

Acronymes	Définition
INSD	Institut National des Statistiques et de la Démographie
IPBF	Initiative Pananetugri pour le Bien-être de la Femme
KCDF	Fondation pour le développement communautaire au Kenya
MIDP	Programme de développement intégré de Merti
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement Economique et Social
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
SFD	Systèmes financiers décentralisés
SIGI	Social Institutions and Gender Index
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VSLA	Village Savings and Loans Association

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente étude a permis de relever l'existence de certains goulots d'étranglements qui empêchent l'autonomisation sociale, économique et politique des femmes et des jeunes au Burkina Faso. Elle a également permis d'identifier trois types d'acteurs de philanthropie communautaire au Burkina Faso dont, les acteurs organisant la collecte et la redistribution des ressources, les acteurs appuyant l'organisation des formes de solidarité au sein des communautés et les acteurs faisant la donation. Les ressources mobilisées par ces acteurs sont réinvesties dans plusieurs domaines, à savoir la santé, l'éducation, l'autonomisation des femmes, la culture le sport, etc. A ce titre, l'étude a permis de constater que le Burkina Faso possède un fort potentiel de donation provenant des personnes physiques et morales. Si du côté des personnes physiques les cibles prioritaires sont les enfants et les orphelins, les personnes vivant avec un handicap et les personnes du 3ème âge, au niveau des grandes entreprises les cibles concernent les femmes et les enfants, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap. Toutefois, les principaux secteurs des dons restent les mêmes pour ces deux catégories, à savoir, la santé et l'éducation. Il faut également noter que malgré cette peinture reluisante du potentiel de donation au Burkina Faso, force est de reconnaître qu'un certain nombre de défis demeurent à savoir l'inaccessibilité des donations au niveau des grandes entreprises, les promesses non tenues, la propension des donations au niveau des personnes physiques pour les situations d'urgences que pour les projets de développement, les donations à but publicitaire ou marketing, des conflits de valeurs, l'« affairisme politique » de certaines grandes entreprises, etc.

Par ailleurs, l'étude révèle qu'au Burkina Faso, il n'existe pas de textes et lois qui encadrent stricto sensu la collecte des fonds à but non lucratif. Toutefois, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le terrorisme, une loi a été adoptée en 2015 dont le champ d'application prend en compte les organisations à but lucratif. De plus, l'étude a permis d'établir une différence entre une fondation et un fonds en vue de permettre aux porteurs du projet de poursuivre leur initiative. En effet, la création d'un fonds ne nécessite pas une préalable autorisation formelle pour son fonctionnement. Par conséquent, elle peut donc être logée au sein d'une organisation à but non lucratif dotée d'une personnalité morale. Contrairement à la fondation, elle est encadrée par la loi 008/2017/AN qui fixe les modalités de sa constitution et son fonctionnement. D'où la recommandation pour la mise en place d'une fondation par les organisations porteuses de l'initiative afin de poursuivre leur projet

L'analyse des capacités des organisations porteuses de l'initiative, montre qu'elles mettent en œuvre diverses initiatives en lien avec la philanthropie communautaire. Bien qu'elles disposent de capacités et d'atouts pour la mise en œuvre d'un projet commun de philanthropie communautaire, tels l'ancrage social au sein de leur communauté, le leadership fort pour la promotion des femmes et des jeunes, le réseautage et le membership, etc., leur capacité financière insuffisante et leur faible capacité organisationnelle constituent des obstacles à surmonter. La prise en compte des recommandations, notamment les types d'initiatives de philanthropie à mettre l'échelle, la gestion efficace des risques, le plaidoyer, le développement de stratégies adaptées et de mobilisation de ressources permettront sans doute d'assurer un succès à cette initiative de philanthropie communautaires portée par les quatre organisations de développement.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burkina Faso, avec une population de 19 193 382 habitants selon la Banque Mondiale en 2017 est l'un des pays les plus pauvres de la planète. En effet, selon l'indice de développement humain (IDH) établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2018, il est classé au 183ème sur 189 avec un indice de 0,423. De plus, en 2014, 40,1% de la population burkinabè vivait encore en dessous du seuil de pauvreté (moins de 1\$ par jour). Bien que l'indice de Développement Humain (IDH) soit faible, celui de la femme l'est encore plus avec un IDH de 0,393 en 2018. L'indice d'inégalité de genre qui s'établit à 0,61 montre aussi que les femmes sont plus désavantagées que les hommes dans le domaine de la santé reproductive, l'autonomisation et l'accès au marché de travail. Ainsi, Les femmes continuent de faire face à de fortes discriminations concernant leur accès aux ressources et aux opportunités économiques.

Le Burkina Faso présente une diversité démographique et culturelle remarquable avec une soixantaine d'ethnies autour desquelles plusieurs communautés cohabitent. Le pays a une riche culture de la charité qui tire sa force des pratiques traditionnelles qui encouragent fortement la charité intra et inter-ethnique ainsi que du don religieux. Cet élan de générosité lorsqu'il est désintéressé, s'apparente de facto à la philanthropie.

En effet, la philanthropie communautaire traditionnelle dans notre contexte était une pratique inspirée de nos valeurs culturelles, religieuses et sociales qui permettait à un individu ou à une institution de manifester de la solidarité ou de soutenir une cause ou des causes humanitaires par la pratique du don. Dans les traditions et cultures africaines, il est pratiqué une forme de solidarité, de partage et d'assistance mutuelle sans que cela soit appelé philanthropie communautaire.

Fondamentalement, la philanthropie communautaire s'appuie sur la volonté des populations locales à s'entraider, ce qui est un actif naturellement quasiment présent dans toutes les sociétés et cultures. En effet, de nombreux praticiens assimilent cette pratique à la fois à une impulsion collective et à une forme d'organisation. Partout dans le monde, des citoyens sont en train de faire revivre la pratique de la philanthropie communautaire en utilisant des méthodes en constante évolution. Ces citoyens créent et gèrent de nouvelles organisations qui mobilisent et distribuent des fonds et d'autres ressources au niveau local. Ils adaptent des programmes

pour répondre aux besoins des communautés et les sensibiliser par rapport à des questions locales. Ils organisent des rencontres avec les dirigeants communautaires, renforcent la société civile et font de la planification à long terme.

La philanthropie communautaire stratégique très développée à travers le monde contemporain reste effectivement dans le contexte burkinabè, une approche nouvelle qui mérite d'être explorée notamment dans le domaine de la promotion des droits humains pour parvenir à l'autonomisation des femmes et des filles, surtout dans un environnement de rareté des ressources tant au plan national qu'international.

Il est clair que ce secteur philanthropique relativement nouveau, qui est en pleine croissance et qui évolue rapidement, ne représente qu'une fraction d'un ensemble beaucoup plus vaste et complexe d'acteurs et de pratiques ayant cours sur le continent, et que nombre de ces pratiques existent depuis des siècles. Comment mobiliser et mettre à profit ce potentiel philanthropique pour la promotion des droits sociaux et économiques des jeunes et femmes au Burkina Faso ?

C'est dans cette logique que les organisations porteuses du projet à savoir l'Association D'appui et d'Eveil Pugsada (ADEP), l'Association Cri de Cœur pour l'Équité et le Développement (ACCED), l'Association Munyu des Femmes (AMF) et l'Initiative Pananetugri pour le Bien-être de la Femme (IPBF) veulent fédérer leurs énergies pour prospecter l'environnement de la philanthropie communautaire au Burkina Faso afin de poser les bases d'une stratégie adéquate de création / redistribution de richesses et de mobilisation de ressources financières tant à l'interne qu'à l'externe. Par ailleurs, cette démarche se veut une stratégie innovante pour la mobilisation des ressources au Burkina Faso, surtout dans le domaine de la défense des droits des femmes et des filles.

Cette étude qui sert donc de base pour le développement de la philanthropie communautaire a permis de montrer l'importance et la nécessité pour les acteurs de profiter de ce courant philanthropique pour s'inspirer des traditions et des pratiques locales et ainsi permettre aux populations locales de prendre en main leur développement et de s'assurer que cela réponde à leurs besoins.

RAPPEL DES RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE

UNE CARTOGRAPHIE DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS ET DES INTERVENTIONS RÉALISÉES DANS LE DOMAINE DE LA PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRE AU BURKINA FASO EST ÉTABLIE ;

- Les forces, faiblesses, opportunités et menaces de toute initiative de philanthropie communautaire au Burkina Faso sont analysées ;
- Les enjeux, les défis et les contraintes liés à la mise en place de l'initiative et du fonds communautaire pour les femmes et les filles au Burkina Faso sont identifiés ;
Alternatives and levers for the development of a local or endogenous donation culture are formulated;
- Des alternatives et leviers pour le développement de la culture du don local ou endogène sont formulées ; The potential sources of donation in communities and institutions are identified;
- Un plan d'action de développement de la philanthropie communautaire au Burkina Faso est conçu ;
- Les sources potentielles de donation en milieu communautaire et institutionnel sont identifiées ;
- Les motivations des donateurs/ trices potentiels-elles identifié-e-s sont déterminées ;
- Les forces et faiblesses des organisations porteuses du projet en lien avec les opportunités de philanthropie communautaire sont analysées ;
- Un mécanisme et un modèle de structuration des organes et du dispositif de pilotage d'une initiative de philanthropie communautaire sont définis ;
- Un plan de renforcement de l'engagement, des compétences et des capacités organisationnelles des organisations porteuses de l'initiative est disponible ;
- Des recommandations pour la mise en place de l'initiative et du fonds sont formulées ;
- Des outils et des stratégies pour la création du fonds sont proposés.

II. MÉTHODOLOGIE

L'étude a permis de collecter des données aussi bien qualitatives que quantitatives. Elle a combiné des choix raisonnés pour les organisations de philanthropie et les personnes ressources, et des choix probabilistes pour les donateurs potentiels en fonction des canaux de collecte de données.

Pour la recherche documentaire, quoi que la littérature sur la philanthropie communautaire au Burkina Faso semble pauvre, plusieurs fonds documentaires ont néanmoins été exploités, notamment, celui de The Global Fund for Community Foundations, la Foundation for Just Society, et des rapports et articles de certaines ONG et associations nationales. Pour la collecte des données au niveau des potentiels donateurs, notamment les personnes physiques, elle s'est faite en ligne à travers un formulaire Google form, et ce, de façon volontariste et aléatoire. Ce formulaire qui a été ventilé à travers les réseaux sociaux et professionnels à un large public a permis à 362 personnes de le remplir. Par ailleurs, des données ont été collectées sur 30 entreprises privées et 15 ONG et associations. De plus, 10 focus groups ont pu être réalisés pour une moyenne de 9 personnes par focus groups. Les questionnaires ont été principalement administrés de façon directe auprès des organisations porteuses de l'initiative (OPI) et de certaines ONG et associations, et des entreprises. Toutefois, compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19, certaines données ont été collectées à distance par téléphone et/ou courriel auprès des ONG et entreprises. Les zones de collecte de données étaient principalement Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Kombissiri et Yako. Toutefois, certaines données ont été collectées à distance à Zorgho, Banfora, Gaoua et Dori. Les données primaires recueillies sur le terrain ont été dépouillées et classées par sous thèmes suivant les objectifs regroupés en question de recherche, puis, analysées à l'aide des logiciels de traitement de données qualitatives et quantitatives (logiciel Nudist, Excel, Googleform).

DIFFICULTÉS DE L'ÉTUDE

La principale pierre d'achoppement rencontrée au cours de cette étude a concerné la collecte des données terrain en raison de la pandémie du Covid-19 ayant entraîné beaucoup de restrictions liées aux déplacements. Pour ce faire, il a été développé une stratégie d'approche consistant à collecter les données par téléphone et/ou par courriel ; toute chose qui a perturbé le calendrier initial de collecte de données.

Par ailleurs, il ressort de cette étude que le terme « Philanthropie » n'est pas trop connu du grand public, notamment les personnes physiques encore moins de philanthropie communautaire. Après

avoir réalisé une phase test du questionnaire, les outils de collecte ont été réadaptés pour prendre en compte les termes de « don local » ou de « forme de solidarité au sein des communautés » qui étaient plus accessibles.

De plus, il y'a eu quelques difficultés pour l'obtention de certaines informations auprès des entreprises, ONG et associations. Enfin, les difficultés liées à la recherche documentaire sur la philanthropie, notamment communautaire laissent présager que cette étude de base est l'une des premières au Burkina Faso.

III. ANALYSE DES ACTEURS ET DES INITIATIVES DE PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRE AU BURKINA FASO

3.1 TYPOLOGIE DES ACTEURS DE LA PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRE

Dans l'univers des organisations qui pratiquent la philanthropie au Burkina Faso, on dénombre une pluralité d'acteurs qui peuvent être répartis en trois (03) grandes catégories à savoir :

a.) Les acteurs organisant la collecte et la redistribution des ressources ;

Les acteurs qui organisent la collecte et la redistribution des ressources sont constitués par les personnes morales (ONG et associations) et les personnes physiques qui font de la levée de ressources au sein des communautés pour les réinvestir au profit des populations vulnérables.

- **Personnes morales** : il s'agit principalement des ONG et associations (par exemple OCADES Caritas Burkina, CREDO, SOS Village d'enfants, etc.), les associations des ressortissants d'une même localité, les mutuelles de travailleurs, les groupes des anciens d'une entité donnée (école, service, etc.).

- **Personnes physiques** : Il s'agit de personnes imbues d'élan de solidarité et qui s'appuient leur cote de popularité élevée pour entreprendre des initiatives de levée de fonds afin de soutenir des causes nobles en direction des personnes vulnérables. Le plus connu et le plus actif au Burkina Faso est « Alino Faso¹ » et récemment, Mme Nestorine SANGARE² a également fait son entrée dans ce secteur.

b) Les acteurs appuyant l'organisation des formes de solidarité au sein des communautés;

Plusieurs formes de solidarité existent en vue de l'autonomisation de la femme. La présente étude s'est intéressée principalement aux groupes d'épargne et de crédit et aux mutuelles de santé communautaire. Beaucoup d'ONG et associations sont actives dans ce domaine, telles Plan International, OCADES Caritas et CRS, Swisscontact, ASMADE, etc.

c) Les acteurs faisant la donation.

- **Personnes morales** : Les organisations faisant de la donation sont nombreuses et se répartissent dans presque tous les secteurs d'activités de l'économie du Burkina Faso. Ces entreprises grâce à la responsabilité sociale des entreprises (RSE) soutiennent diverses initiatives au profit des personnes vulnérables via les organisations qui collectent et qui font la redistribution.

- **Personnes physiques** : Les personnes physiques faisant la donation sont constituées potentiellement de l'ensemble des membres des différentes communautés au Burkina qui, culturellement et socialement, font montre d'une solidarité légendaire à l'endroit des plus démunis.

¹ De son vrai nom Alain Christophe TRAORE, c'est un communicateur événementiel, un présentateur télé et un animateur radio très connu du public à cause de sa forte capacité de mobilisation des ressources pour les causes très nobles. Par ailleurs, il est le directeur général de TAC Communication.

² Ancienne ministre de la Femme du Burkina Faso de 2011 à 2014, elle milite en faveur de la promotion des droits des femmes et des jeunes ainsi que des causes nobles

3.2 PRÉSENTATION DE QUELQUES INITIATIVES DE PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRE AU BURKINA

Au Burkina Faso, diverses initiatives de philanthropie communautaire existent et sont menées par la majorité des ONG et associations. L'étude s'est juste intéressée à quelques-unes de ces initiatives. Le tableau ci-dessous, en donne plus de détails.

Tableau 1 : Quelques initiatives de philanthropie communautaire au Burkina Faso

Organisations	Nom de l'initiative	Stratégie
OCADES	Fonds National de solidarité.	Mobiliser des ressources au niveau local auprès des fidèles catholiques et de toutes autres personnes physiques ou morales (y compris les autres confessions religieuses) pour financer des actions de développement local.
	Fonds d'appui aux études supérieures et à la formation professionnelle.	
	Groupes CECI (Communautés d'épargne et de crédits internes).	Organiser les personnes à faible revenu exclu du système bancaire classique, notamment les femmes, pour leur permettre d'épargner et de se donner de petits.
CREDO	Mobilisation de ressources locales et extérieures pour le soutien aux activités d'éducation des enfants et d'autonomisation des femmes et des jeunes.	L'ONG a développé de nombreuses stratégies de mobilisation de ressources au niveau interne à travers prioritairement la fibre religieuse pour soutenir ses activités.
Associations des ressortissants de la diaspora	Réalisation de dons au profit de leur communauté (village ou ville) d'origine.	Il s'agit de mobiliser des fonds au sein de la diaspora concernée pour réaliser des dons au profit généralement de leur communauté d'origine.
Association Manegdbzanga de Loumbila (développement pour tous)	Le financement intercommunautaire dans les domaines agro-Sylvo-pastoral.	C'est une approche qui permet à tout bénéficiaire du projet de contribuer en nature ou en espèce au financement des activités pour de nouveaux bénéficiaires.
APIL	Restauration et gestion durable des terres au profit des femmes.	Renforcer l'entraide entre hommes et femmes, et la conscience de l'importance du travail collectif pour la restauration des terres.

Par ailleurs, il y'a des clubs services comme le Rotary Club International et la Lions Clubs International, ou encore de la Jeune Chambre Internationale qui apportent une contribution inestimable pour le développement des communautés locales.

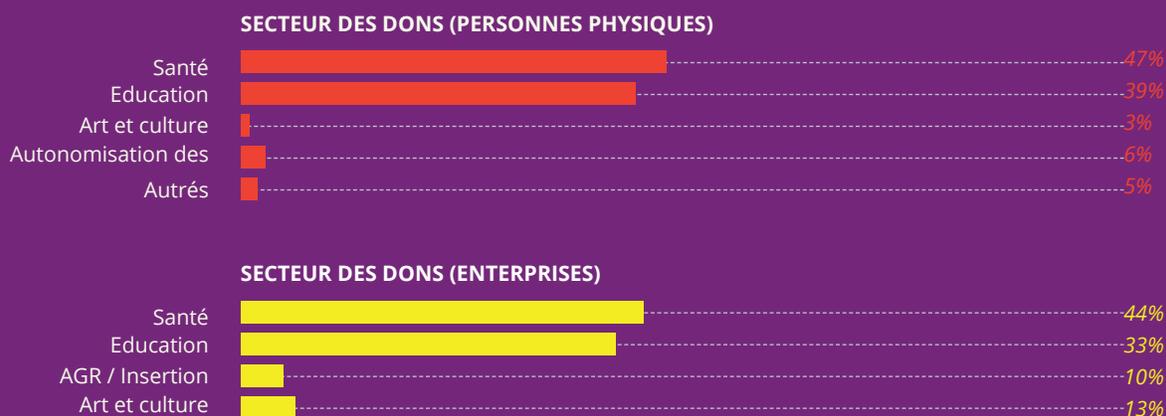
IV. ANALYSE DU POTENTIEL DE DONATION AU BURKINA FASO

Pour analyser le potentiel de donation au Burkina Faso, l'étude s'est intéressée aux personnes morales, les grandes entreprises notamment, et aux personnes physiques afin de mieux cerner leurs motivations en termes d'élan de générosité, les secteurs et les cibles de ces dons. Aussi, a-t-elle pris en compte la question du défi lié à la mobilisation des ressources.

4.1 POTENTIEL DE DONATION AU NIVEAU DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES AU BURKINA FASO

a) Secteurs des dons Le graphique ci-dessous présente les secteurs en direction desquels les dons sont effectués tant au niveau des individus que des entreprises.

GRAPHIQUE 1 : SECTEUR DES DONS (PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES)

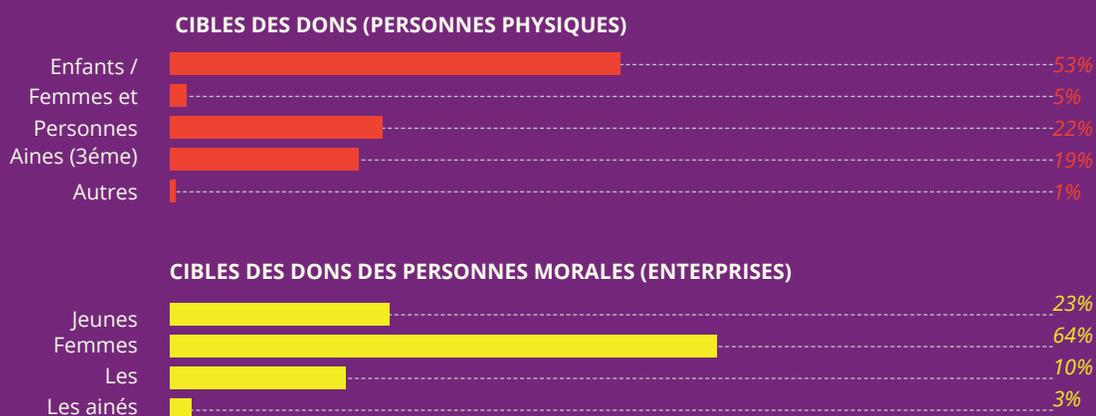


SOURCES : DONNÉES DE L'ÉTUDE, AVRIL 2020

L'analyse du graphique ci-dessus montre que la santé et l'éducation sont les principaux secteurs en faveur desquels des individus et des entreprises dirigent leurs dons. Ainsi, respectivement 47% et 39% effectuent des dons dans le domaine de la santé et de l'éducation du côté des personnes physiques et respectivement 44% et 33% des entreprises font des dons dans les mêmes secteurs indiqués. Les autres secteurs, à savoir l'autonomisation économique, l'art et la culture, le sport, etc. sont moins représentatifs en termes de dons. La santé et l'éducation restent les secteurs pour lesquels aussi bien les individus et les grandes entreprises sont très sensibles. De plus, ces grandes entreprises privilégient généralement des dons tangibles et durables, c'est-à-dire des infrastructures et le matériel

b) Cibles A la suite des secteurs de concentration des dons, les cibles en direction des dons sont présentées dans le graphique ci-dessous :

GRAPHIQUE 2 : CIBLES DES DONS (PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES)



SOURCES : DONNÉES DE L'ÉTUDE, AVRIL 2020

L'analyse de ce graphique montre que du côté des personnes physiques, les enfants et les orphelins constituent la principale cible pour laquelle les dons sont effectués puisque 53% des enquêtés sont sensibles à cette cible. Viennent ensuite les personnes vivant avec un handicap, priorisées par 22% des enquêtés et 19% pour les aînés, c'est-à-dire les personnes du 3ème âge. Les femmes et les jeunes ne représentent que la 4ème cible pour 5% des enquêtés alors que 1% ont d'autres cibles non spécifiées dans cette étude.

Au niveau des grandes entreprises, c'est pratiquement la même similitude car 64% des dons sont dirigés vers les femmes, les enfants et les orphelins, 23% pour les jeunes et 10% pour les personnes vivant avec un handicap. Les femmes et les enfants ont été regroupés dans la même catégorie car la majorité des dons est composée d'infrastructures et d'équipements dans le domaine de la santé et de l'éducation.

c) Motivations pour les dons

Selon 36% personnes physiques enquêtées, la réponse à une sollicitation sur les lieux de culte constitue l'un des éléments les plus déterminants du contexte dans lequel le don a été réalisé. Cela pourrait s'expliquer par le fait que toutes les grandes religions du monde exhortent leurs fidèles à faire des dons aux œuvres caritatives, à lutter contre la souffrance et la pauvreté, à ouvrir les portes à autrui pour bénéficier de la faveur divine. Par contre, 33% soutiennent avoir fait des dons suite à la demande d'une connaissance, 21% à la demande d'une association, tandis que 7% l'ont fait pour l'achat d'un produit associé à une cause et 3% pour d'autres raisons non élucidées. En somme, la fibre religieuse et le réseau d'amis et de connaissance restent très déterminants pour la réalisation des dons au niveau des individus.

Au niveau des grandes entreprises, bien que leur motivation principale repose sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE), les conditions d'octroi des dons varient d'une entreprise à une autre. Toutefois, la majorité des entreprises visées dans le cadre de cette étude mènent souvent des actions de lobbying auprès de l'Etat à travers directement des dons aux ministères et institutions ou via les collectivités territoriales. Il arrive cependant que certaines entreprises viennent directement en aide aux organisations locales qui les démarchent. C'est le cas par exemple de la fondation BOA qui a déjà financé la construction de centres de santé à travers l'expression des besoins d'une organisation locale ou d'une personne ressource. Il en est de même pour la fondation Orange Burkina Faso qui lance parfois des appels à projets pour les organisations dans le domaine de la santé. Leur dernier appel à projets concernait le Programme « Villages et Santé Maternelle et Infantile 2019 » qui consistait à l'installation d'un (ou plusieurs) points d'eau potable, d'un centre de santé premier soin et d'une école dans chaque village, ayant identifié ces 3 axes comme essentiels pour le développement local.

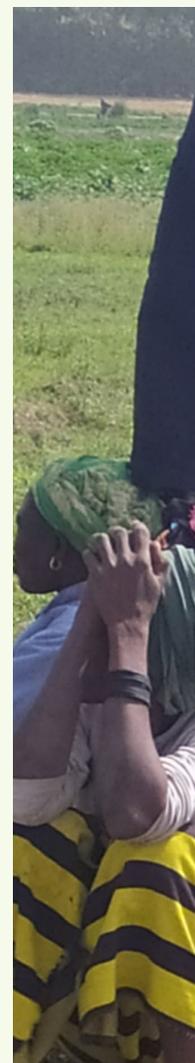


Photo top
Séance de sensibilisation



Photo en bas
Rencontre avec les membres
d'une coopérative.

Photo à droite
Visite d'une œuvre coopérative



4.2 DÉFIS LIÉS À LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Bien que l'étude ait notée l'existence d'un potentiel de donation au Burkina Faso, force est de constater que la mobilisation des ressources à travers le financement participatif se bute à des difficultés. Il s'agit de :

- **L'inaccessibilité des donations au niveau des entreprises grandes entreprises :** es organisations éprouvent des difficultés pour accéder à des donations au niveau des entreprises, ces dernières préférant intervenir directement auprès des bénéficiaires à travers des fondations ou des réalisations au profit de l'Etat.
- **Les promesses non tenues :** les donations, qu'elles proviennent des individus ou des entreprises, restent emmaillées souvent de fausses promesses notamment lors des opérations de collectes événementielles. Cette situation créée des malaises et entache la crédibilité des structures donataires vis-à-vis de leurs cibles.



- **La propension des donations au niveau des personnes physiques pour les situations de catastrophes, de calamités ou de situations d'urgences que pour les projets de développement :** dans un contexte de développement où tout semble prioritaire, les personnes physiques sont beaucoup plus sensibles à faire des donations pour sauver des situations d'urgences que pour soutenir des projets de développement dans une certaine durée. C'est cette passerelle qu'exploite la plupart des célébrités qui font la collecte en faisant usage quelquefois des images ou photos présentant des personnes en détresse (maladies, accidenté, etc.) ou en mettant en exergue les impacts d'une catastrophe (Covid-19)

- **Les desseins des donations à but publicitaire ou marketing et conflit de valeurs :** La plupart des entreprises qui font la donation dans le cadre de leur Responsabilité sociale des entreprises visent par le truchement des organisations à blanchir leur image mais surtout à atteindre un public cible donné. Les difficultés les plus courantes sont qu'il y'a très fréquemment des conflits de valeurs entre la portée des actions de l'entreprise de donations (scandale de corruption, non-respect des droits des employés, abus, surexploitation des ressources naturelles du pays, valeurs morales promues, etc.) et les organisations qui collectent les fonds, qui du reste, ne veulent sacrifier leurs valeurs sous le prisme de la mobilisation des ressources.

- **L'«affairisme politique » de certaines grandes entreprises** certaines entreprises ont une propension à faire des donations importantes quand il s'agit souvent d'une cause portée par l'Etat (le gouvernement et ses démembrements, homme politique, etc.) dans le but de bonifier la cote de leurs relations avec ce dernier et bénéficier d'avantages quelconques (marchés publics, facilités liées à son expansion, etc.).rating of their relationships with the government and benefiting from any advantages (public contracts, facilities related to their expansion, etc.).

Au regard de tous ces défis, il faut noter que la collecte des fonds dans le contexte du Burkina Faso comme partout en Afrique est une aventure qui requiert beaucoup de patience, d'endurance, de tact, de courage et de détermination. Afin de relever ces défis, la nécessité d'une éducation et d'une sensibilisation accompagnée d'un plaidoyer auprès des entreprises et des personnes physiques (population) s'impose. Il est également important de développer des stratégies pour la mobilisation des ressources auprès des Petites et Moyennes entreprises (PME), qui, elles, même si elles ont la particularité de donner des petits montants, offrent cependant cet avantage de demeurer relativement plus accessibles et d'entraîner moins de conflits de valeurs.

V.

L'ENVIRONNEMENT
JURIDIQUE DE
**LA PHILANTHROPIE
AU BURKINA FASO**

Au Burkina Faso, il n'existe pas de textes et lois qui encadrent de façon stricto sensu les opérations de collecte de fonds à but non lucratif. Toutefois, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le terrorisme, une loi a été adoptée en 2015 suite à l'évolution du contexte sécuritaire en lien avec le financement du terrorisme. Il s'agit de la loi n° 016-2016/AN relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au Burkina Faso. Le champ d'application prend en compte les organismes à but non lucratif à l'article 4.

Par ailleurs, pour l'organisation d'activités spéciales de collecte de fonds au niveau national, certaines organisations par souci de transparence et de crédibilité, font recours aux services d'un notaire conformément aux domaines de compétences du notariat ou de l'Huissier de justice.

VI.

APPERCU DE QUELQUES INITIATIVES DE PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRES DES 4 ORGANISATIONS PORTEUSES DE L'INITIATIVE

6.1 BRÈVE PRÉSENTATION DES 4 OPI

Le tableau ci-dessous présente succinctement les 4 organisations porteuses de l'initiative.

Tableau 2 : Présentation succincte des organisations porteuses de l'initiative

Organisations	Date de création	Domaine d'intervention	Zones de couverture
IPBF	Créée en 2011 (Récépissé juillet 2012)	-Leadership transformationnel -Plaidoyer pour le développement d'un contexte favorable à la promotion du bien-être de la jeune fille et de la femme -Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles	Zorgho, Fada N'Gourma et Bobo
ADEP	Créée en 1995	-Éducation des filles, -Santé Sexuelle et de la reproduction -Violences et genre, -Civisme/citoyenneté -Entrepreneuriat féminin.	9/13 régions (sauf Cascades, Sud-Ouest, Sahel)
Association Munyu des Femmes	Créée en mars 1992	Axes : Développement social (Santé, Éducation, Promotion des droits humains) – Économique - WASH – Institutionnel - Communication	Les régions des Cascades et des Hauts Bassins
ACCED	12 Novembre 2001	Education, autonomisation économique des femmes, hygiène et assainissement, santé	Centre nord ; Plateau central et Boucle du Mouhoun

6.2 QUELQUES INITIATIVES DE PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRE DES 4 OPI

6.2.1 INITIATIVES DE IPBF

Les expériences en termes d'initiatives de philanthropie communautaire de l'IPBF sont récentes. Dans le cadre de cette étude, trois (03) initiatives ont été identifiées. Il s'agit de :

- **Fonds féministe IPBF:** il vise à soutenir les initiatives des organisations féminines de neuf (09) pays de la sous-région africaine francophone à travers de petites subvention par appel à projet. Le fonds a été lancé en fin juin 2020 et par conséquent, aucun résultat ne peut être présenté et capitalisé.
- **Octroi de microcrédit aux membres :** l'expérience menée qui a concerné les membres à jour de leur cotisation s'est bien déroulée et aucune difficulté liée au remboursement n'a été enregistrée.
- **Fonds de solidarité interne:** il est alimenté par la contribution des membres suivant des modalités fixées et vise à les soutenir lors des événements heureux ou malheureux.

6.2.2 INITIATIVES DE ADEP L'association d'appui et d'éveil Pugsada (ADEP) depuis sa création a entrepris nombre d'actions pouvant être considérées comme des initiatives de philanthropie communautaire. Dans le cadre de cette étude, trois (03) initiatives spécifiques ont retenu notre attention. Il s'agit de :

a) Parrainage scolaire des jeunes filles: depuis 2005, avec l'appui de ses partenaires, ADEP parraine la scolarisation de plusieurs jeunes filles en difficultés. Pour ce faire, elle a réalisé une campagne nationale de collecte de fonds dénommée « Je parraine une fille, je change le monde » et un diner gala en 2012. Cette campagne a permis de mobiliser une dizaine de millions de francs CFA pour un objectif de soixante millions. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, les résultats du projet sont toutefois encourageants car de 2012 à nos jours, ADEP a accompagné 180 filles du cycle primaire, en passant par le secondaire jusqu'à l'université.

b) Mise en place des groupements de jeunes filles: depuis 2007, ADEP a accompagné des groupes de filles pour se constituer en groupements et mettre en œuvre des projets en vue s'autonomiser beaucoup plus facilement. A ce titre, cinq (05) groupements ont été mis en place dans cinq communes et les membres mènent des activités de transformation agroalimentaire et de production de savon. Elles produisent et vendent ensemble, puis se redistribuent une partie du bénéfice, l'autre étant réutilisée comme fonds de roulement. Elle dispose également d'un centre d'accueil, de formation et d'insertion socio-économique de jeunes filles en difficultés à Ouagadougou.

Par ailleurs, il faut souligner qu'ADEP à travailler à la mise en place des groupes d'épargne et de crédit dans certaines localités et dispose d'une caisse de solidarité interne des membres et du personnel. De plus, elle s'investit occasionnellement dans la revente de certains produits de ces groupements ainsi que dans la vente de gadgets pour mobiliser des ressources et venir en appui aux bénéficiaires de ces différents projets.



6.2.3 INITIATIVES DE L'ASSOCIATION MUNYU DES FEMMES Créée sur une approche reposant sur la philanthropie, l'Association Munyu depuis sa création en 1992 a réalisé beaucoup d'initiatives philanthropiques, dont les principales sont décrites ci-dessous :



a) Tontines traditionnelles :

Il s'agit principalement des tontines en espèces et nature, encadrées directement par l'association. A ce jour, les 205 groupements que compte l'association organisent eux-mêmes leurs tontines et permettent aux femmes de pouvoir épargner et s'autonomiser.

b) Subvention communautaire :

elle subvention permet de renforcer les capacités organisationnelles des groupes de femmes rurales, en mettant l'accent sur l'épargne collective basée sur la méthodologie des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC), la comptabilité, et le réinvestissement des bénéficiaires dans un fonds renouvelable.

c) Subvention modulée de latrines familiales à travers l'approche ATPC :

C'est une approche qui permet d'éliminer la pratique de la Défécation à l'Air Libre (DAL). Cela implique que les ménages non seulement s'investissent pour accéder à des latrines appropriées mais aussi les utilisent et les entretiennent correctement.

d) Mutuelles de santé communautaires :

Avec l'appui de l'ONG ASMADE, l'association Munyu a pu mettre en place cinq (05) mutuelles de santé fonctionnelles actuellement au sein de 5 communes dans le cadre de l'Assurance Maladie Universelle.

e) Radio communautaire :

née de la volonté des membres qui ont contribué de quelque forme que ce soit, cette radio représente le porte-voix des femmes de la région des Cascades au regard de sa grande audience.

Par ailleurs, l'association a développé beaucoup d'autres initiatives à fort impact dont l'installation d'une plateforme multifonctionnelle à Damana et une unité d'étuvage de riz à Douana au profit de ses membres.

6.2.4 INITIATIVES DE ACCED MICROFINANCE COMMUNAUTAIRE (AVEC)

ACCED a déjà expérimenté la mise en place des associations villageoises d'épargne et de crédit. Entre 2016 et 2017, 30 groupes d'épargne formels ont été mis en place dans 14 villages avec un total de 715 membres. En termes de résultats, les fonds mobilisés ont permis aux femmes de contracter des crédits à l'intérieur du groupe afin de mener des AGR (commerce, élevage et jardinage) et d'améliorer leurs conditions de vie. Toute chose ayant permis le renforcement des liens de solidarité entre elles.

Par ailleurs, ACCED dispose d'un centre d'accueil pour jeunes filles victimes de violences sexuelles ainsi que pour les enfants de la rue. Pour assurer leur insertion, le centre offre des opportunités d'accroissement de leur employabilité en leur permettant de bénéficier de formations techniques et professionnelles sur diverses thématiques : couture, mécanique, menuiserie, etc. Des formations en compétences de vie courantes sont également données notamment en éducation financière ainsi que sur les fondements de la vie en société.

6.3 ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES ORGANISATIONS PORTEUSES DE L'INITIATIVE

Tableau 3 : Tableau des forces et faiblesses des 4 organisations porteuses de l'initiative

Forces (+)	Faiblesses (-)
<ul style="list-style-type: none"> • Expérience pertinente en matière de mise en œuvre de philanthropie communautaire • Crédibilité des • Fort réseautage • Expérience dans la redevabilité • Fort engagement de la promotion des questions des droits des femmes et des jeunes • Fort ancrage communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible expérience de travail en consortium • Faible capacité en ressources humaines en nombre et compétences • Insuffisance de capacité financière • Faible niveau de maîtrise de la langue anglaise

VII. DE L'OPERATIONNALISATION D'UNE INITIATIVE DE PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRE AU BURKINA FASO

Dans cette partie, il sera présenté quelques initiatives de philanthropie communautaire développées en Afrique, notamment au Kenya et en Egypte, ainsi que certaines fondations de philanthropie communautaire.

7.1 APERÇU DE QUELQUES INITIATIVES DE PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRES EN AFRIQUE

Explorant d'autres expériences de philanthropie communautaire en Afrique, l'étude a permis de constater que des pays tels le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Egypte ont une forte expérience valorisée et intéressante à explorer pour des apprentissages dans le cadre de ce projet porté par les quatre organisations porteuses de l'initiative. Il y a entre autres les expériences de la fondation pour le développement communautaire au Kenya (KCDF), la Merti Integrated Development Program (MID-P), l'Association pour le développement communautaire de Makutano et la Fondation communautaire pour le Sinaï du Sud. Toutes ces organisations travaillent avec et pour le bien-être de leurs

communautés. A ce propos, Raphael Masika, un chef local qui a joué un rôle décisif dans la formation de l'Association pour le développement communautaire de Makutano, disait ceci « **Au Kenya, les gens ne sont pas pauvres parce qu'ils manquent de ressources ; ils sont pauvres parce qu'ils ne savent pas très bien comment utiliser les ressources à leur disposition** ».

Par ailleurs, même si la plupart des organisations philanthropiques se trouvent au Nord, quelques-unes ont été identifiées en Afrique telle que Foundation TrustAfrica au Sénégal et Global Found for Community Foundation en Afrique du Sud. Ces organisations, à travers des subventions, soutiennent les initiatives de philanthropie des organisations communautaires.

7.2 DE L'OPPORTUNITÉ DE LA MISE EN PLACE D'UNE FONDATION COMMUNAUTAIRE

La présente étude ayant permis d'identifier et d'analyser certaines initiatives de philanthropie communautaire au Burkina Faso et en Afrique, l'on serait tenté de se poser la légitime question de savoir, comment s'inspirer de tous ces acquis pour qu'ils profitent réellement aux communautés. Quel type de structure ou quel mécanisme mettre en place pour promouvoir la philanthropie communautaire au Burkina Faso ? Est-ce une fondation communautaire ? Est-ce un fonds ?

Tableau 4 : Forces et limites d'une fondation et d'un fonds.

Libellés	Forces	Limites
Fondation	<p>Personnalité juridique distincte de chacune des organisations ; Confiance et crédibilité plus accrue auprès des partenaires du fait de sa personnalité juridique ;</p> <p>Possibilité de participer facilement à des appels à projets ; Autonomie dans la gestion avec des organes de contrôle. Existence d'un cadre réglementaire à travers la Loi n°008-2017/AN portant régime juridique applicable aux fondations au Burkina Faso</p>	<p>Mécanisme lourd à gérer car exige beaucoup de charges de fonctionnement ; Nécessite également un peu plus d'investissements.</p>
Fonds	<p>Peut être logé au sein d'une organisation ; Moins de lourdeur dans la gestion (facile à gérer) ; Moins de charges de fonctionnement. Inexistence d'un cadre réglementaire formel</p>	<p>Moins adapté pour des initiatives en consortium à cause des risques de conflit d'intérêt ;</p> <p>La gestion administrative et financière uniquement sous la responsabilité de l'organisation qui abrite le fonds</p>

Sur la base du tableau ci-dessus, la fondation à l'avantage d'avoir une personnalité juridique distincte de celle de chacune des organisations porteuses de l'initiative. Mieux, elle permettra aux organisations qui la fonderont d'avoir une autonomie dans sa gestion à travers des organes de contrôle et de gestion.

Dans cette perspective, la fondation communautaire se présente comme étant une opportunité pour les organisations porteuses de ce projet car en tant qu'organisme local de développement, elle mobilise et gère des fonds pour les distribuer au sein de la communauté. Elle aidera les donateurs à atteindre leurs objectifs philanthropiques en appuyant un large éventail d'activités communautaires. Elle pourra jouer également un rôle dans la gestion, en veillant à faire fructifier les fonds de dotation d'autres organismes de bienfaisance et interviendra dans des domaines aussi variés que les services sociaux, la santé, les arts, l'éducation, l'autonomisation économique et l'environnement. En somme, toutes les fondations communautaires sont basées sur le même principe : recueillir des dons philanthropiques tant au niveau local qu'extérieur, les regrouper en un seul portefeuille et les utiliser pour soutenir des œuvres de bienfaisance au bénéfice de la communauté.

VIII. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

INITIATIVES DE PHILANTHROPIE COMMUNAUTAIRES À PROMOUVOIR

Au Burkina Faso, les organisations communautaires pratiquent différentes initiatives de philanthropie communautaire. Elles amènent les populations vulnérables qui constituent les cibles majeures de leurs interventions à mobiliser des ressources locales et externes afin de répondre à des défis qui se présentent à eux, ceux liés notamment à leur autonomisation. Des initiatives à développer dans le cadre de ce projet devront avoir pour but d'atténuer les goulots d'étranglements qui minent l'autonomisation des jeunes et des femmes.

Ainsi, ces initiatives de philanthropie communautaire identifiées et mises à l'échelle, contribueraient fortement à l'autonomisation des cibles visées. Au regard de la raréfaction des ressources d'aide au développement, il est fortement recommandé pour les actions d'autonomisation économique de privilégier les initiatives de financement en cascade qui permettent de toucher un plus grand nombre de personnes en privilégiant l'effet de boule de neige dans une perspective de renforcement de la solidarité entre les personnes.

MÉCANISME DE GESTION ET FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION

En vue de garantir un fonctionnement efficace qui favorise la transparence, la redevabilité, il est recommandé de mettre en place des outils ou dispositif de gestion suivants :

- Manuel de procédures administrative et financière
- Plan stratégique de développement sur 5 ou 10 ans assorti d'un plan d'action opérationnel
- Organigramme : mettre en place un organigramme qui définisse les rôles et responsabilités de l'équipe de mise en œuvre de la gestion.

Par ailleurs, pour le conseil de fondation, l'étude recommande que sa présidence soit tournante, et ce, pour un mandat d'un (01) an maximum par organisation. Ainsi, chaque organisation disposera d'un an pour exercer son leadership et prendre part véritablement à la gestion de la fondation.

Tableau 5 : Initiatives de philanthropie communautaire à promouvoir

Axes	Initiatives à promouvoir
Autonomisation économique	Groupe d'épargne et de crédits et AGR
	Le financement intercommunautaire dans les domaines agro-Sylvo-pastorale
	Restauration et gestion durable des terres au profit des femmes
Social and political empowerment	Aménagement de garderies pour les femmes en milieu rural
	Renforcer le leadership féminin en matière de résolution des conflits
	Promouvoir à l'échelle des actions de renforcement en développement personnel orienté sur les besoins des jeunes et des femmes pour déconstruire certains stéréotypes
	Promouvoir les mutuelles de santé communautaire

NB. : Prioriser le développement de programmes sur l'autonomisation des jeunes et des femmes à mettre en œuvre en consortium par les fondateurs de la fondation.

MOBILISATION DES RESSOURCES

Pour une meilleure mobilisation des ressources, il faudrait que la fondation se dote d'une stratégie de mobilisation des ressources. Toutefois, voici quelques exemples de mobilisations de ressources :

Développement des stratégies pour l'autonomie financière de la fondation :

- éaliser des AGR (location de salle, hébergement, restauration, etc.)
- Effectuer des placements des capitaux pour générer des intérêts

Mobilisation interne des ressources

- Encourager les dons au moment des événements spéciaux (fêtes, journées commémoratives, ...)
- Organiser des événements bénéfiques (soirée gala) simples à condition que cela n'engendre vraiment pas beaucoup de frais.
- Mobiliser des contributions en nature
- Chercher à obtenir des contributions des grandes sociétés ou entreprises à travers des partenariats en y associant souvent certaines personnes ressources (attention, cela peut prendre plusieurs mois).
- Mobiliser des ressources auprès des Petites et Moyennes entreprises (PME), qui, elles, même si elles ont la particularité de donner des petits montants, offrent cependant cet avantage de demeurer relativement plus accessibles et d'entraîner moins de conflits de valeurs.
- Développer un concept accrocheur en lien avec l'autonomisation de la femme en y associant des célébrités et entreprendre une action de communication et de mobilisation à travers les réseaux sociaux.
- Organiser des activités de sensibilisation et de plaidoyer à l'endroit des entreprises sur la nécessité d'investir pour l'autonomisation des jeunes et des femmes.
- Etc.

Mobilisation externe des ressources

- Organiser des voyages d'études auprès des fondations communautaires en Afrique et dans les pays Nord-américain pour apprendre ;
- Nouer des partenariats solides et intégrer des réseaux de financement des fondations.
- Organiser une mobilisation auprès la diaspora burkinabè (Côte d'Ivoire, Gabon, France, Italie, Canada, Etats-Unis);
- Organiser des campagnes de levée de fonds online via certains sites internet de fundraising et de crowdfunding.
- Etc.

COMMUNICATION

- Elaborer un plan de communication pour promouvoir les initiatives locales de développement et mobiliser les ressources tant à l'interne qu'à l'externe
- Créer un site web dynamique pouvant être adossé à une plateforme de levée de fonds en ligne et/ou créer une page facebook régulièrement alimentée.
- Accroître la visibilité de la fondation au niveau national à travers une campagne de communication, notamment sur les réseaux sociaux et organiser des conférences dans les régions pour une appropriation de l'initiative par les communautés ciblées.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Organiser des sessions de formation sur la philanthropie communautaire et les stratégies de mobilisation des ressources ;
- Renforcer les capacités des fondateurs sur le leadership, la gestion de projet, la question d'autonomisation des femmes et des jeunes et la gestion de conflit ;
- Renforcer les capacités des fondateurs en anglais ;
- Créer un laboratoire (physique ou virtuel) de partage des bonnes pratiques et des ressources.

GESTION DES RISQUES LIÉS AU PROJET

Tableau 6 : Gestion des risques liés au projet

Risques	Probabilité	Impact	Préventions	Mitigation
Conflit d'intérêt entre les OPI	Très probable	Très élevé	Définition claire des rôles et les responsabilités de chaque acteur. Elaboration de manuels de procédures	Application des manuels de procédures. Animation de cadres de concertation
Promesses de dons non tenues	Probable	Elevé	Dissocier clairement les dons au comptant des promesses de dons.	Actions de redevabilité Gestion transparente
Contexte sécuritaire difficile	Très probable	Très élevé	Analyser le contexte des zones d'intervention des projets et évaluer la faisabilité avant toute subvention	Veille sécuritaire permanente ; Formation en sécurité
Faible mobilisation des ressources internes pour les personnes physiques	Probable	Elevé	Sensibilisation des populations sur l'autonomisation des jeunes et des femmes Plaidoyers sur les questions de genre	Associer les personnes leaders d'opinion ou coutumières pour les levées de fonds internes Développement des AGR Actions de redevabilité
Difficile mobilisation des ressources internes auprès des grandes entreprises	Probable	Elevé	Cibler les personnes qui pourraient servir de porte d'entrée au sein de ces entreprises	Bâtir des relations partenariales avec les grandes entreprises sur le long terme
Faible disponibilité des OPI	Probable	Elevé	Définir les responsabilités et rôles de chaque organisation. Elaborer un code de conduite à respecter. Etablir un calendrier de travail.	Développer des plateformes collaboratives numériques pour tenir certaines rencontres
Catastrophes naturelles (Pandémie du Covid-19, etc.)	Probable	Faible	Surveillance des catastrophes	Respects des consignes et conseils pour se prémunir des effets
Crise financière internationale	Probable	Faible	Diversification des partenaires externes Développement des AGRs	Mettre l'accent sur la mobilisation interne des ressources

CONCLUSION

La philanthropie communautaire est une approche de développement qui consiste à obtenir le soutien des membres de la communauté, à tirer parti des ressources de la communauté de manière à ce que la communauté puisse au mieux relever les défis et améliorer sa qualité de vie.

Les objectifs poursuivis par cette étude étaient multiples. Il s'agissait entre autres d'établir une cartographie des différentes expériences dans le domaine de la philanthropie communautaire au Burkina Faso et d'identifier les enjeux, les défis et les contraintes liés à la mise en place de l'initiative et du fonds communautaire pour les femmes et les filles au Burkina Faso, etc. L'étude ayant contribué à l'atteinte de ces objectifs a permis d'établir une situation de référence concernant les différentes formes et pratiques philanthropiques au Burkina Faso. Aussi, a-t-elle permis une évaluation des perceptions des philanthropes au sein des communautés, notamment pour la défense des droits de la femme et de la jeune fille afin de pouvoir bâtir une bonne stratégie visant à accroître l'efficacité et la durabilité de la collecte des ressources locales. De plus, l'étude a identifié les formes de solidarité traditionnelles pratiquées par les communautés ethniques du Burkina Faso.

Plusieurs types d'acteurs, collectent, distribuent et font des donations, chacun avec des logiques et stratégies différentes. Le Burkina Faso regorge d'un fort potentiel de donation aussi bien au niveau des personnes physiques que des personnes morales au profit des couches vulnérables. Toutefois, bien que l'étude ait notée l'existence d'un fort potentiel de donation, force est de constater que la mobilisation des ressources à travers le financement participatif requiert beaucoup de patience, d'endurance, de tacts, de courage et de détermination. Les quatre organisations porteuses de l'initiative développent diverses initiatives en lien avec la philanthropie communautaire. Elles font montre de capacités pour opérationnaliser ce projet de création d'une fondation de philanthropie communautaire au Burkina Faso. Toutefois, leur faible capacité financière et organisationnelle, limite cette ambition.

En réfléchissant sur sa durabilité, la future fondation de philanthropie communautaire devra s'inspirer d'autres expériences de fondations africaines, mettre en place des outils efficaces de gestion et de fonctionnement et travailler à une autonomie financière de l'organisation. Cela doit conduire la fondation à privilégier l'investissement à l'impact qui est devenu un élément important de la philanthropie à l'échelle mondiale. Il est donc nécessaire de créer une communauté de pratique à ce sujet et également de trouver le moyen de mobiliser d'autres acteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1. ASSOCIATION 3535 en association avec le Fonds Mondial pour les Fondations Communautaires (GFCE) ; Philanthropie communautaire en Côte d'Ivoire : Etat des lieux et quel regard vers le futur ? Mars 2019 ; 17 pages
2. Dana R.H. Doan ; Qu'est-ce que la philanthropie communautaire ? Guide pour comprendre et appliquer la philanthropie communautaire ; 14 pages
3. Réseau canadien de recherche sur la philanthropie ; Les métiers de la philanthropie, février 2019 ; 66 pages
4. Institut Mallet ; Actes du Sommet 2015 sur l'Ecosystème philanthropique : perspectives, perceptions et échanges ; 216 pages.
5. Honoré Gbedan ; Cahier de recherche sur La philanthropie en Afrique : cas de l'Égypte, du Kenya, de l'Afrique du Sud, du Mozambique et du Ghana ; Décembre 2018 ; 19 pages.
6. Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) ; Fondations philanthropiques et coopération pour le développement, 2003 ; 89 pages.
7. Loi n°008-2017/AN portant régime juridique applicable aux fondations au Burkina Faso, adopté le 23 janvier 2017.

RÉFÉRENCES WEBOGRAPHIQUES

8. <https://kulturekibare.com/2020/04/alino-faso-activiste-ange-diabolique-ou-diable-angelique/> consulté le 16 Mars 2020
9. <https://www.burkina24.com/tag/alino-faso/> consulté le 28 mars 2020
10. http://www.lobservateur.bf/index.php?option=com_k2&view=item&id=4643%3Asoutien-aux-personnes-malades-%ABon-a-dit-%E0-un-ministre-d%E2%80%99interdire-nos-collectes-de-fonds-%BB-alino-faso&Itemid=112 consulté le 28 mars 2020